

# PRÉSENTATION DU MÉMOIRE

VOS TERRES À VOUS  
NOTRE TERRE À TOUS

PAR

CARMEN LABELLE

À LA COMMISSION  
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN  
SAINT-CYPRIEN

*17 JUIN 2015*

Bonsoir Messieurs les Commissaires,

Je vous remercie de me recevoir.

**Je voudrais d'abord vous suggérer ainsi qu'aux membres de la Commission, pour vraiment comprendre ce que les résidents autour des éoliennes subissent 24/7, de jouer en boucle, pendant que vous travaillez à ce mandat, pendant toute sa durée, cet enregistrement fait par CBC du sons des éoliennes. Voici le lien <http://www.cbc.ca/doczone/features/what-does-a-windmill-sound-like>**

Je demeure sur la route 221, à quelques kilomètres au sud de St-Cyprien, en droite ligne avec le projet de KSE. Devant chez moi la chaîne des magnifiques Appalaches occupe toute la vue à l'est. Quand le soleil se lève au-dessus des montagnes, la scène est à couper le souffle. Au printemps comme à l'automne, quand les oies et les bernaches achèvent ou entreprennent leur long voyage, enneigent un champ l'espace de quelques heures, puis se soulèvent en un grand mouvement de valse gracieuse, devant les montagnes ensoleillées, on se croirait au paradis.

Pourquoi ce préambule?

Parce qu'à l'instar de nos amis de longue date du conseil traditionnel de Kanawhake qui, à chaque fois qu'ils prennent la parole, prononcent «les paroles qui viennent avant toute chose», celles par lesquelles ils manifestent leur respect et leur gratitude envers la Mère Terre, et à tout ce qui vit, je veux souligner mon attachement et mon grand respect pour ce coin de pays que j'ai adopté il y a plus de 40 ans, où mes enfants sont nés, ont grandi et élèvent maintenant leur propre famille.

**Comme mes concitoyens, j'ai choisi de vivre dans une campagne, pas dans un parc industriel !**

Le projet de KSE se ferait en plein dans le couloir migrateur qu'Environnement Canada évalue presque équivalent à Baie-du-Févre, une halte migratoire reconnue et protégée. Comme l'avait souligné la Commission du BAPE sur le projet de St-Valentin, à peine à quelques kilomètres du site projeté par KSE.

Ce coin de pays je le défends depuis plus de 20 ans avec mes voisins et les différents comités de notre région contre tout ce qui peut le mettre en péril.

Ironiquement il y a exactement 12 ans, au printemps 2003, nous étions réunis, les mêmes personnes qu'ici, dans un club de golf, à St-Jean-sur-Richelieu, à se défendre contre des propriétaires terriens, agriculteurs, les même que maintenant, Normand Lefebvre et cie, négociant des contrats avec des promoteurs, des gros intégrateurs porcins, qui voulaient accaparer nos terres, les morceller, pour y établir de grosses porcheries industrielles.

Nous avons gagné et réussi à empêcher que les intégrateurs accaparent toutes nos campagnes. Normand Lefebvre, lui, a perdu son poste de maire aux élections qui ont suivi.

Des années plus tard, ces MÊMES agriculteurs reviennent à la charge avec cette fois la volonté d'établir des parcs éoliens sur leurs terres dans notre région.

Ont-ils une vision plus écologique aujourd'hui? Permettez moi d'en douter. Ils veulent se servir de leurs terres, bénéficiant de la complaisance de la CPTAQ même si ces projets n'ont rien à voir avec l'agriculture, pour faire des revenus supplémentaires, sur le dos de leurs concitoyens, en dépit de la majorité qui était opposée à ces projets éoliens en 2011 et le sont toujours comme le démontre la large pétition qui circule et contient plus de 2500 signataires contre le projet.

Je voudrais rappeler à ces propriétaires terriens :

**C'est peut-être vos terres à vous  
mais c'est NOTRE TERRE à tous!**

J'ai applaudi le virage vers les énergies vertes mais j'ai vite déchanté. Au lieu d'un modèle de développement profitant à la fois à l'écologie et au bien commun, dans le respect des populations et des territoires, (petites éoliennes personnelles, éoliennes de toit, etc) l'énergie solaire active ou passive subventionnée lors de la construction ou de rénovation de maisons etc., le gouvernement de Jean Charest a choisi un modèle à l'image de sa vision néo-libérale, que le gouvernement Couillard entend poursuivre.

On nous met devant un choix qui n'en est pas un: énergies fossiles ou développement industriel despotique des énergies renouvelables, comme le développement sauvage de l'industrie éolienne en milieu habité.

Je me sens, dans ce contexte, invitée à discuter avec un couteau sur la gorge,

**Je ne veux pas avoir à choisir entre la peste et le choléra**

**Voici quelques éléments que je juge importants de considérer :**

## **1-Acceptabilité sociale**

Lors des audiences du BAPE sur le projet de St-Valentin en 2011, dans leur mémoire conjoint, la coalition des 7 maires des municipalités avoisinantes déclarait :

**«Nous désirons lever "le drapeau rouge" sur ce qui nous apparaît être un vol de territoire et un viol de nos droits municipaux et des droits de nos citoyens» ( DM 116 Mem Maires BAPE St\_VAL)**

D'est en ouest de notre région les citoyens, soutenus par leur conseil municipal, ont mené depuis 2007 une lutte de tous les instants et réussi à faire avorter pas moins de douze projets. Seul le conseil municipal de Saint-Cyprien, constitué du maire Normand Lefebvre et de son équipe«Action Démocratie» refuse de défendre ses citoyens.

## **2-Le modèle de développement actuel favorise les promoteurs plutôt que les citoyens**

Selon Normand Mousseau, co-président la Commission sur les enjeux énergétiques «Dans l'éolien, il n'y a pas présentement de modèle viable», la filière éolienne est actuellement « un outil de développement économique régional basé sur des subventions d'une durée de 20 ans financées par les consommateurs. »

Cette Commission croit «qu'il est possible de mettre fin progressivement à ces pratiques dont le résultat net est de nous appauvrir collectivement en gaspillant notre territoire et notre énergie».2

Selon Réal Reid, spécialiste en énergie, co-auteur de l'« L'éolien au cœur de l'incontournable révolution énergétique» **«Beaucoup, beaucoup trop cher ON A NEGLIGE LA VARIABLE LA PLUS IMPORTANTE :LA QUALITE DE LA**

## **RESSOURCE, qui est le premier et de loin le plus important des facteurs affectant le coût de l'éolien»<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> [http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20130910\\_038\\_Real\\_Reid\\_M.pdf](http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20130910_038_Real_Reid_M.pdf) page 4

**Le potentiel selon lui et selon Hélimax est en très grand partie sur la Côte-Nord( 36.8%) et le Saguenay (20,1%) et les lignes de transport sont à moins de 25km.<sup>2</sup>**

Le fait que KSE appartienne à la Commission de développement économique de Kahnawake qui détient 20% de Continent 8, une société de «centres de données informatiques» basée à l'Île de Man, un paradis fiscal, m'interpelle. Selon le reportage, «Continent 8 loue de l'espace à ses clients (qui exploitent des casinos virtuels) en plus de leur vendre de **l'électricité** et de la bande passante.

Je m'inquiète aussi du fait que «Les Mohawks soutiennent que la disposition du Code criminel (casinos virtuels sont illégaux) ne s'applique pas à eux pour des raisons constitutionnelles et historiques»

Paradoxalement lors de la première partie des audiences, KSE s'est appuyé sur les lois du Québec en matière d'environnement pour justifier le fait qu'il n'y avait pas de place pour installer les éoliennes sur le territoire de Kahnawake.

Considèrent-ils nos lois seulement quand ça fait leur affaire? C'est inquiétant pour l'avenir dans ce projet.

### **Les valeurs traditionnelles dont se réclament KSE**

KSE «Vous ne pouvez pas justifier ce projet éolien par vos valeurs et traditions d'une part et ignorer ces même valeurs et traditions quand il s'agit de respecter nos valeurs à nous et le traité du wampum à deux voix entre nos deux nations, deux nations cheminant parallèlement, chacun dans le respect des valeurs et des traditions de l'autre.»

---

<sup>1</sup> [http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20130910\\_038\\_Real\\_Reid\\_M.pdf](http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20130910_038_Real_Reid_M.pdf)

<sup>2</sup> Tableau du potentiel éolien de 7 à 8 mètres par seconde en mégawatt par région administrative à moins de 25 km des lignes de transport

Hélimax Étude sur l'évaluation du potentiel éolien 2004

<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/sismiques/documents/DM18-annexe.pdf>

### **3-Du sens du terme «écologique »**

En matière de développement durable, je voudrais insister sur le fait que quand on parle de durable, on ne parle de l'industrie mais de la pérennité de l'environnement physique, social et économique du milieu où on projette d'implanter une industrie.

Or actuellement, les parcs de grandes éoliennes ne répondent pas aux critères de développement durable.

L'énergie éolienne en soi est évidemment plus écologique que les énergies fossiles...Mais un parc éolien de dizaines de grandes éoliennes a des impacts sur l'équilibre du milieu qui sont loin d'être si écologiques.

### **4-La ruralité et l'agriculture sont en péril**

On a pas d'argent pour maintenir les CLD (centres local de développement) qui soutiennent les PME locales en région mais on a de l'argent pour raccorder au réseau des industries venant d'ailleurs dont personne ne veut et de l'argent pour leur acheter à fort prix de l'électricité que l'on vendra à perte

-Je suis la mère d'une courageuse jeune femme qui a eu l'audace avec conjoint et amis de se lancer dans l'élevage d'animaux de boucherie. Ils ont réussi, à force de détermination, et parce que leur projet était brillamment monté, à obtenir quelques milliers de dollars de subventions.

Ils en arrachent et travaillent presque 24/7 pour faire progresser leur entreprise. Le coût de l'achat de terres pour y installer leur troupeau est prohibitif

**On a pas d'argent pour la relève agricole mais on a 4.5 Millions pour un projet non agricole qui détruit des hectares de bonnes terres et contribue à «grignoter» davantage le patrimoine agricole de notre région**

Pour peu que l'on vive dans un milieu agricole et côtoie des agriculteurs, avec qui on a parfois des liens familiaux, on s'aperçoit que les fermes familiales en arrachent depuis quelques décennies au Québec et qu'il y a de moins en moins de relève à cause du manque de soutien.

**On a pas d'argent pour la relève agricole, pour l'agriculture de terroir, pour l'agriculture biologique, pas d'argent pour le soutien aux fermes familiales qui**

sont la base de notre région, de notre ruralité, mais on a des Millions pour qu'une compagnie d'ailleurs vienne établir chez nous son projet non agricole qui détruit des hectares de bonnes terres et contribue à «grignoter» davantage le patrimoine agricole de notre région!

On a pas d'argent pour raccorder nos fermes au réseau électrique triphasé comme l'UPA le demande depuis un bout de temps, mais on a des dizaines de millions pour raccorder des projets éoliens au réseau d'Hydro-Québec. HQ paierait 4.5Millions de nos dollars pour raccorder les éoliennes de KSE au réseau.

On a pas d'argent pour vendre moins cher l'électricité aux producteurs en serre, mais on achète aux industries éoliennes l'électricité beaucoup plus cher que celle que HQ produit elle-même ; en plus on la vendra à perte à l'exportation alors que l'on ne veut pas la vendre à rabais aux entreprises serricoles !

## **5-Les éoliennes et la santé: la controverse**

Je vais tenter de résumer ce chapitre sur la santé qui fait plus de dix pages dans mon mémoire.

Depuis maintenant près de 40 ans que j'exerce en tant que professionnelle de la santé, je m'intéresse à tous les facteurs qui peuvent affecter celle-ci, facteurs socio-économiques, environnementaux, ou psycho-sociaux.

J'ai pu constaté avec tristesse et indignation le désengagement des institutions publiques de leur mission de protection du public et leur subordination par les gouvernements successifs à leurs visées politico-économiques.

« La santé publique n'est plus une priorité gouvernementale » affirmait le Dr Benoît Gingras, conseiller scientifique au Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec, qui a démissionné en 2006 excédé par le recul du gouvernement en matière de protection de l'environnement.

Il se passerait la même chose au niveau de Santé Canada. Un épidémiologiste de L'Université Laval affirmait le 16 juin à RC que Santé Canada se préoccupait plus de la santé des industries que de la santé des canadiens .

Le gouvernement du Canada, a demandé au Conseil des académies canadiennes de déterminer s'il existe des preuves d'un lien causal entre l'exposition au bruit des éoliennes et des effets sur la sante.

Le conseil a conclu que le manque de données ne permet pas de conclure sur les liens de causalité et que Les lacunes dans les connaissances empêchent de faire une évaluation complète des effets sur la santé publique

**L'absence actuelle de preuve n'est pas la preuve de l'absence de preuves.**

Deux articles parus récemment résument bien les avancées récentes des études : <sup>3</sup>:

Ce qui se passe actuellement dans la controverse éolienne, c'est que les gouvernements et de nombreux chercheurs nient la réalité en l'attribuant à l'effet nocebo. C'est irresponsable et méprisant pour les personnes qui souffrent et qui de surcroît se font dire qu'ils sont responsables d'avoir créé leurs symptômes.

Or sur le très officiel site du [Ministère des affaires étrangères](#) de la Suisse, un rapport établi pour l'armée mentionne l'utilisation des infrasons afin de provoquer de violentes nausées dans le cadre du contrôle des foules.

L'assemblée des médecins allemands, (équivalent à L'Association médicale canadienne) réunis en [congrès à Frankfort du 12 au 15 mai 2015](#) vient de lancer une alerte concernant l'impact néfaste sur la santé de l'implantation d'éoliennes à proximité des habitations. Une résolution a été présentée au congrès et l'assemblée des médecins a jugé que l'enjeu était important et ont donné mandat aux instances de cet organisme de s'y pencher encore plus sérieusement pour que l'on puisse présenter un dossier percutant au gouvernement. La résolution incite à arrêter totalement cette technologie.

Ce rapport insiste sur les effets des fréquences éoliennes inférieures à 1 Hz et sur

---

<sup>3</sup> <http://www.economiematin.fr/news-eolienne-scandale-sante-allemande-interdiction-eolien>

<http://www.economiematin.fr/news-eoliennes-une-etude-americaine-demonstre-le-mecanisme-responsable-des-effets-nefastes-des-infrasons>

leurs effets potentiels «même en l'absence de toute rotation des pales, sous la seule action des vibrations solidiennes générées par le mat.»

«Le "*Journal des Médecins de Famille Canadiens*" a récemment publié un article permettant de préparer ceux-ci à reconnaître le nombre croissant de patients qu'ils seront amenés à rencontrer, afin de prévenir leurs difficultés à reconnaître l'origine de symptômes dont les patients eux-mêmes ne sont généralement pas conscients.

Les distances, de plusieurs kilomètres, mentionnées dans la littérature médicale, ont amené la Royal Society of Medicine à publier les critères de diagnostic des effets néfastes des éoliennes pour la santé en attirant l'attention sur un rayon de 10km.»

Il y a peu, l'Etat du Wisconsin avait demandé à 4 cabinets d'acoustique, une étude sanitaire sur le sujet. La déclaration commune de ces 4 cabinets spécialisés fut que les infrasons constituaient un problème grave susceptible de compromettre l'avenir de la filière.

### **A Cooperative Measurement Survey and Analysis of Low Frequency and Infrasound at the Shirley Wind Farm in Brown County, Wisconsin**

<https://globalwindenergyimpact.files.wordpress.com/2013/02/shirley-lfn-infrasound1.pdf>

Les dernières publications scientifiques dissipent le doute sur sur la réalité de l'enjeu

1°) Une étude américaine sérieuse mené par Paul D Schomer ingénieur en acoustique, vient confirmer la forte corrélation entre les infrasons émis par le fonctionnement des éoliennes et les symptômes éprouvés par les résidents, symptômes dont le mécanisme a été décrit par le Dr Alex Salt, spécialisé dans la physiologie des fluides de l'oreille interne

P.Schomer vient de décrire l'explication du mécanisme biologique par lequel les fréquences éoliennes inférieures à 1 Hz, agissant sur les otolithes de l'oreille interne, entraîneraient migraines nausées vertiges et différents symptômes communs avec le mal des transports, également provoqué par cette même fréquence, dont le pic nauséogénique se situe à 0.167Hz (Griffin 1990)

<http://scitation.aip.org/content/asa/journal/jasa/137/3/10.1121/1.4913775>

2°) [J.Mikolajczak](#) vient de mettre en évidence l'augmentation du taux de cortisol, marqueur de stress, et le ralentissement de la croissance et de la prise de poids(jusqu'à10%) sur des oies élevées à 500m d'éoliennes.

Au Portugal, pour sa thèse vétérinaire, T. Curto e Costa a analysé le cas d'une famille souffrant du syndrome éolien qui élevait des chevaux dont pattes antérieures se déformaient. Il en est arrivé à la conclusion que c'était la vibration du sol sous l'effet des éoliennes qui était responsable de cette atteinte **La Cour Suprême portugaise en a conclu d'ordonner le démantèlement des éoliennes, dans son jugement du 30 mai 2013, décision n°2209/08.OTBTVD.L1.S1.**

Le cortisol est une hormone d'adaptation au stress. Son dosage sanguin sert de marqueur de ce stress.

Alex Salt a démontré que les infrasons sont transmis au cerveau et maintiennent l'organisme en état d'alerte physiologique, même pendant le sommeil.

<http://oto2.wustl.edu/cochlea/romesalt.pdf>

Cet état d'alerte permanente est lié à l'augmentation du cortisol, **qui peut entraîner**: hyperglycémie et hyperinsulinisme (diabète), élévation du cholestérol et des triglycérides, rétention de sel et perte de potassium et de calcium dans les urines, inhibition de la croissance par action sur le cartilage, favorise thromboses et infections, augmente les facteurs de risque cardio-vasculaires et peut entraîner ou aggraver un ulcère.

Pouvez-vous imaginer messieurs les Commissaires, dans quel état sont alors mes concitoyens qui vivent depuis presque 15ans une situation dans laquelle ils se sentent littéralement vivre en état de siège !

3°) S.Cooper vient d'établir le lien entre ces sensations (migraines, nausées...) et les infrasons dans une étude effectuée pour la filière elle-même et qui le reconnaît sur son site. ([Pacific Hydro](#))

4°) Des acousticiens eux-mêmes ont rapportés avoir été victimes de ces mêmes

effets alors qu'ils étaient venus effectuer des mesures des infrasons. Swinbanks et aussi McPherson

[http://www.acousticecology.org/wind/winddocs/health/Ambrose%20Rand\\_Bruce%20McPherson%20Infrasound%20and%20Low%20Frequency%20Noise%20Study.pdf](http://www.acousticecology.org/wind/winddocs/health/Ambrose%20Rand_Bruce%20McPherson%20Infrasound%20and%20Low%20Frequency%20Noise%20Study.pdf)

Source : <http://www.economiematin.fr/news-eolienne-scandale-sante-allemande-interdiction-eolien>

<https://www.wind-watch.org/documents/intensivierung-der-forschung-zu-moeglichen-gesundheitlichen-auswirkungen-bei-betrieb-und-ausbau-von-windenergieanlagen/>

#### 5) C4-La cohérence et l'effet d'entraînement

Une toute nouvelle étude publiée en décembre 2014 dans la revue *Accoustics Australia* porte sur un phénomène qui pourrait expliquer l'importance des infrasons émis par un parc d'éoliennes.

Cette étude «**Constructive interference of tonal infrasound from synchronised wind farm turbines** » porte sur l'interférence constructive des ondes sonores quand plusieurs éoliennes sont en phase et sur le phénomène d'entraînement bien connu en science, qui provoque le mouvement en phase des éléments placés dans un espace donné.

Ces 5 études, récentes viennent et faire taire les critiques qui jusqu'ici argumentaient qu'il manquait

- une explication du mécanisme par lequel les éoliennes occasionnent les symptômes rapportés,
- des données chiffrées,
- des tests marche/arrêt des éoliennes, faisant corroborer l'expérience des symptômes avec la période où les éoliennes étaient en marche,
- la preuve que l'effet nocebo n'était pas en cause dans les symptômes rapportés ; que les symptômes n'étaient pas causés par la réaction négative des gens envers les éoliennes autour de leur maison.

«Il est clair que la corruption politique institutionnelle et le manque d'éthique professionnelle de la part des acousticiens de l'industrie éolienne et chercheurs en santé publique, qui ignorent ou nient l'existence des problèmes de sommeil et de santé ainsi que les effets à long terme de graves dommages pour la santé ne se

limite pas au Danemark.»  
Mauri Johansson, MD, MHH  
Specialist en médecine du travail  
Denmark, 6th July 2013

Selon Jean-Louis Chaumel, du Laboratoire de recherche en énergie éolienne à l'UQAR, la méthodologie utilisée pour mesurer l'impact du bruit des éoliennes sur les résidents vivant dans l'entourage des éoliennes n'est pas adéquate.

Le professeur Henrik Møller, de l'Université d'Aalborg, ingénieur spécialisé en acoustique et en ingénierie électrique, démontre avec une maquette, dans le reportage «Wind Rush» diffuse sur CBC-zone Doc- que le son n'est pas mesuré au bon endroit dans les études d'impact.

Colin Tickell, Consultant Senior pour Environment and Acoustics, en Australie, souligne que des chercheurs ont trouvé que, si le niveau du son diminue avec la distance, le taux de modulation, lui, est constant avec la distance. Il recommande que la modulation d'amplitude soit prise en compte dans l'évaluation des niveaux de sons produits par les éoliennes. Et mentionne que plusieurs rapports sur le sujet suggèrent l'utilisation de méthodes et d'instruments de mesures plus sophistiqués pour mesurer les basses fréquences et les infrasons.

## **RECOMMANDATIONS**

-Il est nécessaire de poursuivre les recherches, de faire surtout des études ici au Québec, en tenant compte les recherches ailleurs pour expliquer les symptômes avérés rapportés par tant de personnes et de médecins, qui eux vivent ou constatent ces problèmes de santé au quotidien.

-En attendant, il faut appliquer le principe de précaution

-Un moratoire sur l'exploitation de l'énergie éolienne est donc incontournable dans la situation actuelle, tel que l'a recommandé dans son rapport la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.

-Il faut interdire le morcellement des terres agricoles pour l'implantation de sites

industriels.

-Le gouvernement doit développer une politique énergétique qui, tout en sortant le Québec des énergies fossiles, chapeaute et oriente la mise en oeuvre de cette politique et en assume l'exploitation pour qu'elle profite au bien commun de la population.

-Que le MAMMOT se penche sur l'apparence de conflit d'intérêt dans ce dossier.

Je remercie la Commission de m'avoir entendue

## Liste de références du mémoire

1

### Sur les oiseaux et la faune

«Pour Environnement Canada, ces effectifs pourraient s'approcher de ceux de Baie-du- Febvre, une halte migratoire reconnue et protégée. De plus, le parc éolien serait située dans l'une des régions qui affichent la plus haute diversité d'espèces au statut précaire au Québec».

<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape279.pdf> p.132

<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=585&ArticleID=6157&l=fr>

### Pour entendre le son des éoliennes :

<http://www.cbc.ca/doczone/features/what-does-a-windmill-sound-like>

### Les conclusions et recommandations de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec 2014 :

<http://www.consultationenergie.gouv.qc.ca/pdf/Rapport-consultation-energie.pdf> p.114

<sup>1</sup> <http://www.consultationenergie.gouv.qc.ca/pdf/Rapport-consultation-energie.pdf> tableau 16.1

<sup>1</sup> <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape279.pdf> p.132

1

[http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20131008\\_297\\_Union\\_producteurs\\_agricoles\\_M.pdf](http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20131008_297_Union_producteurs_agricoles_M.pdf) p.8

1

[http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20131008\\_297\\_Union\\_produceurs\\_agricoles\\_M.pdf](http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20131008_297_Union_produceurs_agricoles_M.pdf) p.10

## **Le conflit:**

<sup>1</sup><http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/actualite-economique/201206/29/01-4539655-becancour-900-millions-pour-garder-la-centrale-fermee.php>)

<http://m.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/413798/quebec-mise-sur-l-eolien-malgre-le-marche-defavorable>

<sup>1</sup> <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2010/08/20100831-065801.html>

<http://www.journaldemontreal.com/2011/06/04/une-centaine-dappuis-contre-le-projet>

1

<sup>1</sup> Alan Greer habitants et patriotes Boréal 1997 p.42

<sup>1</sup> Bruno JEAN, Territoires d'avenir: pour une sociologie de la ruralité , Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 150.

## **Les accidents et incidents «oubliés» par les ministères :**

4 éoliennes instables ont dû être arrêtées en 2013 à St-Isidore

<http://www.chateauguayexpress.ca/Actualites/2013-04-26/article-3228431/Deseoliennes-qui-ne-tournent-pas-rond/1>

Une pale d'éolienne tombe au sol :

<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/sherbrooke/archives/2014/11/20141127-205536.html#.VHfxXPPpP2s.mailto>

## **La santé Les évidences s'accroissent :**

<sup>1</sup> En novembre 2002, l'approbation par Santé Canada de médicaments destinés aux animaux était dénoncée par deux groupes de citoyens et d'agriculteurs soutenus par quatre scientifiques de Santé Canada. Un de ces médicaments, la Tylosine, un produit banni en Europe, pourrait, selon eux, causer une résistance aux antibiotiques. Les scientifiques de Santé Canada ont affirmé avoir subi des représailles suite à leur dénonciation (Radio Canada, le 19 novembre 2002)

<sup>1</sup> <http://www.sciencepourlepublic.ca/fr/assessments/completed/wind-turbine-noise.aspx>

<sup>1</sup> <http://www.lanouvelle.net/Societe/Sante/2011-02-09/article-2210729/Apprehendant-le-%26laquo%3Bsyndromeeolien%26raquo%3B,-40-medecins-signent-une-petition/1#>

<sup>1</sup> [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole\\_saint-cyprien/documents/DB17.pdf](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DB17.pdf) p.48

<sup>1</sup> <https://www.wind-watch.org/documents/reply-of-dr-michael-a-nissenbaum-to-senate-inquiry/>

<sup>1</sup> <http://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-22h/2014-2015/segments/reportage/1878/eolienne-recours-appalaches?isAutoPlay=1>

<sup>1</sup> <http://www.cbc.ca/doczone/episodes/wind-rush>

<sup>1</sup> [http://www.acoustics.asn.au/journal/2012/2012\\_40\\_1\\_Tickell.pdf](http://www.acoustics.asn.au/journal/2012/2012_40_1_Tickell.pdf)

<http://oto2.wustl.edu/cochlea/romesalt.pdf>

<sup>1</sup> [http://docs.wind-watch.org/AA\\_2012\\_40\\_1\\_Tickell.pdf](http://docs.wind-watch.org/AA_2012_40_1_Tickell.pdf)

<sup>1</sup> [http://www.acoustics.asn.au/journal/2012/2012\\_40\\_1\\_Tickell.pdf](http://www.acoustics.asn.au/journal/2012/2012_40_1_Tickell.pdf)

<sup>1</sup> H. Møller, C.S. Pedersen, S. Pedersen, *Lavfrekvent støj fra store vindmøller - opdateret 2011 (Low-frequency noise from large wind turbines - updated 2011)*, Aalborg University, ISBN 978-87-92328-63-2, 26. May 2011. P.3

<sup>1</sup> <http://docs.wind-watch.org/Moller-Pedersen-Low-frequence-noise-large-wind-turbines.pdf>

<sup>1</sup> [http://vbn.aau.dk/files/62413823/Maastricht\\_Moeller\\_et\\_al\\_2011.pdf](http://vbn.aau.dk/files/62413823/Maastricht_Moeller_et_al_2011.pdf)

<sup>1</sup> <http://www.economiematin.fr/news-eoliennes-une-etude-americaine-demonstre-le-mecanisme-responsable-des-effets-nefastes-des-infrasons>

<sup>1</sup> <http://shr.sagepub.com/content/5/10/2054270414554048.full>

<sup>1</sup> <http://docs.wind-watch.org/Bell-tonal-infrasound.pdf>

<http://www.cbc.ca/doczone/episodes/wind-rush>

<http://docs.wind-watch.org/Nissenbaum-Saskatoon-Red-Lily.pdf>

<sup>1</sup> <http://www.noiseandhealth.org/printarticle.asp?issn=1463-1741;year=2012;volume=14;issue=60;spage=237;epage=243;aulast=Nissenbaum>

<sup>1</sup> <http://www.cbc.ca/doczone/episodes/wind-rush>

<sup>1</sup>

<sup>1</sup> <http://oto2.wustl.edu/cochlea/wind.html>

<sup>1</sup>

<http://waubrafoundation.org.au/resources/schomer-et-al-wind-turbine-noise-conference-denver-august-2013/>

<sup>1</sup>

<http://www.economiematin.fr/news-eoliennes-une-etude-americaine-demonstre-le-mecanisme-responsable-des-effets-nefastes-des-infrasons>

<sup>1</sup>

<http://www.pacifichydro.com.au/english/our-communities/communities/cape-bridgewater-acoustic-study-report/?language=en> p.212

<sup>1</sup> <http://randacoustics.com/wp-content/uploads/2011/12/The-Bruce-McPherson-ILFN-Study.pdf>

<sup>1</sup> <http://www.cbc.ca/doczone/episodes/wind-rush>

[http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20131008\\_297\\_Union\\_producteurs\\_agricoles\\_M.pdf](http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20131008_297_Union_producteurs_agricoles_M.pdf)